

Compte rendu

Ouvrage recensé :

Banque du Canada. Rapport annuel du Gouverneur au ministre des Finances pour l'année 1980.

par Maurice N. Marchon

L'Actualité économique, vol. 57, n° 1, 1981, p. 129-130.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600966ar>

DOI: 10.7202/600966ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Banque du Canada. Rapport annuel du Gouverneur au ministre des Finances pour l'année 1980.

Le rapport annuel du Gouverneur est un document à tendance didactique contenant relativement peu d'informations nouvelles. Il contient quelques remarques sur le cadre général de la politique monétaire, une revue de cette politique en 1980 et une rétrospective des années 70. Ce discours est suivi d'un rapport sur l'évolution de la balance des paiements, la situation financière et les opérations de la Banque du Canada.

Le gouverneur réaffirme que le cadre général de la politique monétaire demeure le gradualisme visant à réduire le taux d'inflation grâce à l'abaissement progressif de la fourchette de croissance de la masse monétaire, M1, malgré le constat d'échec de cette politique. Le gouverneur reconnaît « que la Banque du Canada espérait en 1975 que le taux d'inflation en 1980 serait inférieur à ce qu'il est en réalité... Ce qui est encore plus préoccupant, c'est que le rythme d'inflation a été plus rapide en 1980 qu'au cours des quelques années précédentes et qu'il avait une certaine tendance à s'accélérer » (p. 11). Le gouverneur a raison de penser qu'une décélération du taux de croissance de la masse monétaire ralentira le taux d'inflation. L'échec du gradualisme résulte d'un abaissement beaucoup trop lent du taux de croissance de M1. Les pays (Allemagne, Japon, Suisse) ayant combattu efficacement l'inflation ont réalisé une décélération beaucoup plus rapide du taux de croissance de la masse monétaire. Ce n'est pas un ralentissement de 1% par année du taux de croissance de M1 qui va changer les attentes inflationnistes des agents économiques. Au Canada, la décélération du taux de croissance de la masse monétaire M1 a été imperceptible et insuffisante. En fait, le tableau indique que le taux de croissance de M1 s'est accéléré en 1977 et 78. La politique

monétaire a été d'autant moins restrictive que la vitesse de circulation de la monnaie s'est accrue à cause des innovations en matière de transfert de fonds et que la hausse des taux d'intérêt accroît l'incitation à garder ses fonds en dépôts porteurs d'intérêt. Ces derniers sont exclus de M1, mais inclus dans la mesure M2 de la masse monétaire (M1 plus ensemble des dépôts transférables par chèques, plus dépôts à terme des particuliers et dépôts à préavis). Cette mesure (M2) indique une accélération de son taux de croissance (tableau) les trois dernières années.

Cette mesure n'est pas mentionnée dans le rapport du gouverneur, car selon cette mesure il est difficile de conclure que le gradualisme a été implanté au Canada.

Dans son analyse rétrospective des années 70, le rapport du gouverneur reconnaît qu'au début des années 70, la politique monétaire a contribué à l'accélération du taux d'inflation : « Le manque de fermeté des politiques appliquées au Canada au cours de cette période (1970-73) ne tenait pas seulement au fait que l'on n'avait pas su reconnaître à temps la force de l'impulsion inflationniste qui venait de l'expansion de la demande. Entre autres choses, il tenait également au souci constant d'éviter le plus possible les pressions à la hausse sur le cours du dollar canadien. » On peut ajouter que la politique monétaire a été beaucoup trop accommodante aux chocs provenant des prix de l'énergie et des prix agricoles. Cette politique a permis une explosion des attentes inflationnistes et les autorités monétaires se sont refusé à poursuivre une politique non-accommodante, cohérente avec le retour à la stabilité des prix à cause des coûts jugés trop élevés en termes de ralentissement du niveau d'activité et de hausse du taux de chômage. En 1981, la tâche est encore entière et il est à craindre que les coûts soient encore plus élevés aujourd'hui, car aucun pays n'a réussi à rétablir la stabilité des prix sans une période de chômage accru.

TABLEAU I
(Taux de croissance annuel)

	M1	M2
1971	12.6	12.4
1972	14.2	10.5
1973	14.6	13.9
1974	9.5	20.1
1975	13.7	15.0
1976	8.1	12.6
1977	8.4	14.0
1978	10.1	10.7
1979	7.2	15.8
1980	6.4	18.1

Maurice N. Marchon